

CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 13 mars 2014 à 20h15 à la Chapelle

Présidence de Monsieur Jean-Paul Burri, Président

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption du dernier procès-verbal
3. Lettres et pétitions
4. Communications municipales
5. Approbation des nouveaux statuts de l'Association des communes du district de Broye-Vully relatifs à l'organisation de Protection Civile
 - Présentation
 - Préavis
 - Rapport de la commission ad'hoc
 - Décision
6. Divers

Le Président ouvre la séance à 20h15

1. Appel

25 membres sont présents, le Conseil peut siéger valablement

Excusés : ALTHAUS Christel, BON Patrick, BONNY Joël, DENNLER Peter, GLAUSER Samuel, GRÄUB Rolf, ROTH Pierre, SPRING Jean-Michel, SYDLER Laurent, VASSAUX Claude-Alain.

Absents : -

2. Adoption du procès-verbal du 5 décembre 2013

M. Marcel Neuenschwander demande l'adjonction de la précision suivante de M. Christian Richard, donnée dans les divers lors du dernier conseil : « deux surfaces d'entraînements du FC Cudrefin sont supprimées avec la construction du nouveau collège et la nouvelle place de parc ».

Le procès-verbal est accepté à mains levées.

3. Lettres et pétitions

Aucune lettre, pétition ou proposition individuelle n'est arrivée sur le bureau.

4. Communications Municipales

Blaise Baumann

Le collège est sous-toit, toutes les normes de qualité sont respectées. Dans un mois les fenêtres et les portes seront posées et la façade terminée. Les travaux et les coûts sont suivis de très près. Dès qu'il sera décoffré, une visite sera organisée pour les membres du conseil.

En ce qui concerne l'aménagement du territoire, il reste deux grands secteurs à bâtir, le premier qui se trouve après le pont de la Moillettaz et le second sur la parcelle Tschannen.

CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Actuellement une opposition concernant la STEP bloque le démarrage des travaux de cette dernière.

Les travaux des locaux de l'administration ont débuté. L'accès au public sera facilité.

La commune est l'invitée d'honneur à la fête des vendanges du Bas-Vully 2014.

L'ASL a l'intention de recréer une fête de Cudrefin en 2015. La Municipalité a le projet d'inviter une délégation de canton du Valais étant donné que ce canton est né à Cudrefin en 999.

La Municipalité a accepté de mettre en place une commission des routes et des chemins communaux. Le but est de remettre en état tous les chemins et routes au frais de la commune et ensuite les dégâts seront à la charge des aboutissants.

Claire Berner

La balayeuse communale, datant de 1991 nécessitait des réparations pour un devis de Fr. 13'500.-. La Municipalité a eu l'opportunité d'acquérir une nouvelle balayeuse mise en circulation il y a 6 ans, pour un montant de Fr. 35'000.-. A ce montant il faut déduire une reprise de Fr. 2'000.-.

Jean-Pierre Haeberli

A l'aide du système Lorno, cinq fuites d'eau ont été détectées.

Il y a trois projets différents concernant la STEP. Le premier serait de se rallier à la commune de Marin, le deuxième à la commune de Neuchâtel et le dernier serait un projet avec les communes de Portalban et Chevroux.

Thierry Schneiter

La prochaine journée coup de balai aura lieu le 10 mai 2014.

Laurent Monnard

En ce qui concerne la sécurité dans la commune, l'année a bien débuté étant donné qu'aucun délit n'a été commis en janvier et février.

Il faut faire attention aux personnes qui proposent l'entretien des toits. Les produits utilisés ne sont en général pas conformes.

5. Approbation des nouveaux statuts de l'Association des communes du district de Broye-Vully relatifs à l'organisation de Protection Civile

M. Thierry Schneiter présente le projet. *Voir préavis*

Rapport de la commission ad'hoc

M. Jean-Francois Etter rapporteur de la commission ad'hoc chargée de rapporter sur le point 5, donne lecture du rapport :

En conclusion, la commission ad'hoc demande au Conseil communal d'accepter les nouveaux statuts de l'ORPC.

Questions des Conseillers :

M. Didier Gattlen demande ce qu'il se passerait si une commune refusait.

M. Thierry Schneiter répond que la fusion se fera quand même et que la commune concernée devra elle-même subvenir à ses besoins.

CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Décision

Le Conseil communal accepte à l'unanimité à mains levées les nouveaux statuts de l'Association des communes du district de Broye-Vully relatifs à l'organisation de Protection Civile.

6. Divers

Mme Ariane Deschamps fait remarquer que l'on trouve beaucoup de déchets le long des chemins bétonnés et le long de la route de Neuchâtel.

La Municipalité en prend note.

M. Pierre Hauser demande si la plantation d'une haie le long de la zone artisanale est envisagé, car le côté Est n'est pas très accueillant.

M. Blaise Baumann explique que la Municipalité s'est déjà posé la question et qu'elle va trouver une solution.

M. Fabrice Schneiter aimerait avoir des précisions sur le chemin d'accès pour le nouveau collège ainsi que sur la circulation sur le chemin 80.

M. Blaise Baumann explique que la circulation sur le chemin 80 pose toujours des problèmes. La Municipalité doit encore se pencher sur ce sujet. Pour l'accès au collège, il se fera par le parking de la grande salle.

M. Marcel Neuenschwander trouve que l'agrandissement du Denner n'est pas très esthétique.

M. Thierry Schneiter répond qu'il rentre dans les cadres légaux du règlement. Un parking doit encore être aménagé.

M. Jean-François Etter demande si l'affaissement du trottoir vers le chantier de la Grand'Rue a été contrôlé, et si les délais sont respectés pour l'avancement des travaux.

M. Blaise Baumann répond que le dernier ultimatum donné a été respecté et qu'un autre sera posé pour la finition du trottoir.

M. Didier Gattlen demande quand seront posés les panneaux interdiction de rouler en forêt.

Mme Claire Berner répond que la mise à l'enquête n'a donné aucune opposition et que le voyer doit encore commander les panneaux.

M. Pierre Hauser fait remarquer que la signalisation dans la zone artisanale n'est pas respectée.

M. Blaise Bauamnn répond qu'une solution n'est pas encore trouvée.

M. Jean-Paul Burri remercie les Conseillers de leur présence.

La séance est levée à 21h00

Le Président

La Secrétaire

Jean-Paul Burri

Sylvia Schaer